

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL INITIAL

*Date de mise à jour : 10/03/2026*

## MÉTIER

Le/la sauveteur.euse secouriste intervient face à une situation d'accident du travail et porte les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise. Il/elle contribue à la prévention des risques professionnels en étant acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il/elle doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

*taux sur l'année précédente

**Satisfaction stagiaire**

★★★★½ 91%

**Stagiaires formés**

68

**Public**

Tout(e) salarié(e) d'entreprise désireux(se) de devenir sauveteur(euse) secouriste du travail

**Pré-requis**

Aucun pré-requis

**Modalités d'inscription**

Entretien individuel

**Délais d'accès**

Entrées / sorties permanentes

**Handicap**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensations à étudier avec le référent handicap)

**Tarifs**

240€ HT / personne

**Durée**

2 jours soit 14h

**Lieu(x) de formation**

- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine


**CENTRES DE FORMATION UIMM EURE SEINE ESTUAIRE**

**ÉVREUX**
**du BAC PRO à la Licence Pro**
422, rue Henri Becquerel
Parc d'activités de la forêt
27000 Evreux
**02 78 79 00 19**

**LE HAVRE**
**du CAP à la Licence Pro**
115, rue Desramé
76620 Le Havre
**02 35 54 69 50**

**PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE**
**du CAP au BAC PRO**
18, avenue du Bois
76330 Port-Jérôme-sur-Seine
**02 35 38 38 22**

**VERNON**
**Titres ingénieurs**
1, avenue Hubert Curien
Campus de l'Espace
27200 Vernon
**02 78 79 00 19**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :
- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

## CONTENU DE LA FORMATION

### Compétences

- C1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- C2. Protéger de façon adaptée

2.1. Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même
- C3. Examiner la victime
- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre
- C4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même
- C5. Secourir la victime de manière appropriée
- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin
- C6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise
- C7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels
- C8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

### Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.
Nombre de stagiaires: 4 minimum - 10 maximum

### Moyens pédagogiques

Formation essentiellement pratique : apprentissage des gestes, études de cas, mises en situation. Utilisation de mannequins et du D.A.E. Masques de visages pour chaque participant(e).

### Équipe pédagogique

Formateur(rice)s titulaires du certificat Formateur Sauveteur Secouriste du Travail valide.

### Modalités d'évaluation et d'examen

Le/la stagiaire doit être présent(e) pendant les 2 jours de la formation et répondre favorablement aux 2 épreuves certificatives.
Délivrance d'un certificat SST valable 24 mois.